



# MECANICIEN D'ENGINS

**DESCRIPTION :** Le mécanicien d'engins entretient et répare les engins et les machines utilisés sur les chantiers. Il est capable de monter et démonter toutes les machines grâce à sa parfaite connaissance de leur fonctionnement.

**RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE :** Chef d'atelier

## MISSIONS :

<b>Entretien le matériel de chantier</b>	Entretien courant d'engins
	Vérifier les niveaux
	Faire les appoints
	Graisser les articulations
	Réparer une fuite simple (tuyau déchiré, collier, changement de joint)
	Vérifier l'état des pneus et leur pression
	Détecter et localiser des pannes avec un éventuel recours à une valise universelle
	Nettoyer les trains de chenilles et de pneus
	Entretiens hebdomadaire et périodiques des engins
	Changer les filtres à huiles, à fuel ou à air
	Effectuer une vidange moteur, boîte, joint etc.
	Entretenir les batteries
	Nettoyer l'engin
	Nettoyer un nid d'abeille de radiateur
	Purger un circuit d'alimentation fuel
	Souffler et nettoyer les filtres à air
	Surveiller les pièces d'usure des équipements (dents, lames de coupes, etc.)
	Vérifier la tension des courroies
	Vérifier les freins et purger les bouteilles d'air
	Remplacer un flexible
	Remplacer une durite carburant
	Changer un joint sur circuit carburant
	Changer une courroie
	Réamorcer un circuit carburant
	Changer les outils d'usure (dents, lames de coupes, etc.)
	Brancher des batteries
Remplacer un fusible	
Réaliser les rapports d'activité au travers du logiciel dédié	

## OBJECTIFS :



- Travailler en toute sécurité pour soi-même et ses collègues dans l'environnement de l'atelier
- Respect des délais et cadence du chantier
- Fournir un travail de qualité et une bonne finition
- Optimiser ses manœuvres
- Anticiper et proposer des solutions face aux problèmes rencontrés.



# MECANICIEN D'ENGINS

## COMPETENCES ET SAVOIR-ETRE :



Ponctualité  
Travail en équipe  
Rigueur  
Adaptabilité  
Persévérance

Ecoute  
Autonomie  
Remise en question  
Respect des consignes de sécurité  
Capacité d'organisation

## SANTE, SECURITE, ENVIRONNEMENT :



- Porter ses équipements de protection individuelle.
- Respecter les règles de sécurité dans l'atelier et sur le chantier

## GESTION DU MATERIEL :



Le mécanicien d'engins veillera à :

- Participer à la maintenance curative et préventive
- Alerter le chef d'atelier sur les problèmes rencontrés
- Participer à l'identification des contrôles obligatoires périodiques et les réaliser le cas échéant
- Contribuer à la longévité de son matériel